



HAL
open science

Agriculture à haute valeur environnementale

Roméo Vezo, Vincent Lefevre, Simon Giuliano

► **To cite this version:**

Roméo Vezo, Vincent Lefevre, Simon Giuliano. Agriculture à haute valeur environnementale. INRAE. Dictionnaire d'agroécologie, , 2018, 10.17180/9ycs-nr39 . hal-03647379

HAL Id: hal-03647379

<https://hal.science/hal-03647379v1>

Submitted on 22 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Agriculture à haute valeur environnementale

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/agriculture-a-haute-valeur-environnementale/

Date de la dernière mise à jour : 24/04/2018

Les auteurs :

Roméo Vezo, Vincent Lefevre, Simon Giuliano,

L'agriculture à haute valeur environnementale (HVE) est une certification créée et encadrée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui vise à valoriser les productions issues d'exploitations agricoles qui s'engagent volontairement dans des démarches respectueuses de l'environnement. Initiée en 2011, c'est une démarche globale de préservation de l'environnement qui ne certifie pas la qualité d'un produit mais la qualité environnementale d'une ferme.

La certification HVE est une démarche à l'initiative des agriculteurs et accompagnée par l'ensemble des acteurs concernés des sphères agricole et agro-alimentaire.

Cette démarche est composée de 3 niveaux de progression :

- Niveau 1 : correspond à la conditionnalité des aides de la Politique Agricole Commune en matière d'environnement. Un organisme indépendant habilité dans le cadre du système de conseil agricole réalise un diagnostic de l'exploitation.
- Niveau 2 : l'agriculteur devra atteindre un niveau minimal moyen sur les 4 thématiques suivantes : la préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation & de la ressource en eau. Une exploitation déjà engagée dans une démarche de qualité environnementale reconnue comme équivalente par le Ministère (ex : Area, Terra Vitis) peut accéder directement au deuxième niveau.
- Niveau 3 : deux alternatives sont possibles pour atteindre ce niveau de certification. L'option A consiste à atteindre des résultats relevant des 4 thématiques précédentes. L'option B évalue la performance environnementale au travers de 2 indicateurs synthétiques : le poids des intrants dans le chiffre d'affaires qui doit être inférieur à 30%, et la part de la surface agricole en infrastructures agroécologiques qui doit être supérieure à 10%.

Seul le troisième niveau autorise l'utilisation de la mention « haute valeur environnementale » sur les produits issus de la ferme qui permet la valorisation auprès du consommateur.

La certification HVE des exploitations est une réponse du monde agricole aux attentes de la société pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement qui se base sur des leviers agroécologiques.

Références à explorer

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2016. Bio et Haute valeur environnementale : deux modes de valorisation complémentaires. Consulté le 05/03/2018.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2018. Certification environnementale, mode d'emploi pour les exploitations. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie. Consulté le 05/03/2018.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2017. Une certification environnementale pour les exploitations agricoles. Consulté le 05/03/2018.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2018. La haute valeur environnementale : une reconnaissance officielle de la performance environnementale des viticulteurs et des agriculteurs. Consulté le 05/03/2018.

Plante bleue. 2016. La certification horticole française, une garantie pour l'avenir. Consulté le 05/03/2018.

Pour partager ou citer cette définition

Roméo Vezo, Vincent Lefevre, Simon Giuliano, 2022.

Agriculture à haute valeur environnementale : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.
<https://doi.org/10.17180/9ycs-nr39>